



PEMP CACES®

FORMATION ET TESTS CACES® PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES R386

PUBLIC VISÉ

Toutes personnes destinées à la conduite Plates-Formes Élévatrice Mobiles de personnes (P.E.M.P) et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requise

PRÉ REQUIS

- Aptitude médicale pour la conduite en hauteur
- Être âgé de 18 ans minimum
- Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DURÉE

Nous consulter

NOMBRE DE PARTICIPANTS

nous consulter

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

ÉQUIPEMENTS STAGIAIRES

Prévoir des chaussures de sécurité ou bottes de chantier, casque, harnais de sécurité avec jugulaire et gants

OBJECTIFS

- Respecter ses limites de compétence
- Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique
- Effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- Mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés

Moyens pédagogiques

- Démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret remis aux stagiaires

Contexte réglementaire

- Recommandation R386 de la CNAMTS

Moyens techniques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Matériel pédagogique (Plots, anémomètre ...)
- Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R386
- Une Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes

Moyens d'encadrement

- Formateur en Plates-Formes Élévatrices Mobiles de personnes (P.E.M.P) ou spécialisé sur cette thématique
- Testeur CACES® certifié par AFNOR
- Le Groupe VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émergence
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Évaluation théorique et pratique : Fiche individuelle de résultat du test (attestation provisoire pour une famille d'engin)
- Attestation de fin de formation
- Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

Information complémentaire :

Une réactualisation doit avoir lieu au minimum tous les cinq ans et notamment après tout accident avec arrêt de travail.



PEMP CACES®

FORMATION ET TESTS CACES® PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES R386

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Les PEMP et le contexte légal actuel : dispositions réglementaires CEE, décrets nationaux et recommandations CNAM, contexte réglementaire particulier de la location des nacelles
- Obligations du constructeur et du chef d'établissement
- Formation, obligations et responsabilités des utilisateurs de nacelles
- Le contexte du travail en hauteur et la nouvelle réglementation
- Les différents types de P.E.M.P. : classification et caractéristiques techniques (performances et limites d'utilisation)
- Règles de sécurité et de conduite :
 - « abaque et polygone de sustentation des nacelles » dans les différentes situations de travail
 - maintenance du matériel
 - vérifications avant l'utilisation
 - règles de mise en œuvre des nacelles et de déplacement
 - risques liés à l'environnement : proximité des lignes électriques notamment
 - règles de communication entre les personnes autour des nacelles
 - protection individuelle : harnais

FORMATION PRATIQUE

- Check-list de vérification avant utilisation, repérage de l'itinéraire
- Calage du véhicule, déploiement, manœuvres diverses et précautions à prendre dans l'abaque d'évolution
- Coordination des mouvements de la nacelle et déplacement du véhicule porteur
- Manœuvres de sauvetage et de dépannage
- Entretien quotidien à réaliser sur chaque modèle utilisé

Test CACES® théorique

Test CACES® pratique